

A.S.S.E.C.A.

Association des Experts-comptables de l'Ain

Maison des Associations
2 Bd Irène Joliot Curie
01000 BOURG EN BRESSE



BULLETIN D'ADHESION ANNEE 2019

Nom : Prénom :

Cabinet ou Société : E-mail :

(cachet) SIRET :

L'assemblée constitutive a fixé la cotisation annuelle à 200 € H.T (pour l'année 2019).

L'adhérent doit être à jour de sa cotisation pour pouvoir participer aux activités de l'association et notamment aux journées de formation.

Montant H.T de la cotisation

Cotisation annuelle ASSECA 200 € H.T

Cotisation annuelle – Expert-Comptable inscrit à partir de 2017 et stagiaires 75 € H.T

Règlement par VIREMENT

RIB: 17806 00440 04139770299 52

IBAN: FR76 1780 6004 4004 1397 7029 952

BIC: AGRIFRPP878

*ou chèque joint à votre bulletin à l'ordre d' **ASSECA***

Bulletin à retourner à l'adresse suivante :

ASSECA – Maison des Associations, 2 boulevard Irène Joliot Curie, 01000 BOURG EN BRESSE

Justificatif à conserver pour votre comptabilité

COTISATION ANNUELLE 2019 ASSECA – Association Loi 1901

Règlement par chèque n°

Tiré sur la banque

En date du